E-C0011



ENTRETIEN ET MAINTENANCE DANS UN IMMEUBLE EN COPROPRIÉTÉ

OBJECTIF(S)

• Acquérir les connaissances juridiques et techniques pour assurer la mission d'entretien et de maintenance d'un immeuble en copropriété : exécution des tâches

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Tous professionnels de l'immobilier, assistant(e) de copropriété, syndic débutant

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée: 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique

Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum: 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel expérimenté en copropriété Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - ENTRETIEN ET CONSERVATION (LOI DU 10.07.65 ET SON DÉCRET D'APPLICATION)

- La notion d'entretien et de conservation
- La mission d'entretien du syndic
 - Entretien courant
 - Travaux exécutés par le syndic en cas d'urgence
 - Travaux d'entretien relevant de l'article 24, 25 et unanimité
- Le carnet d'entretien
- La mise en concurrence des entreprises
- Le fonds de travaux
- L'information des occupants

II - DÉFINITIONS JURIDIQUES ET TECHNIQUES DES PARTIES COMMUNES

- Les parties communes (Loi de 1965)
- Inventaire des éléments de construction de l'immeuble (Visualisation de documents)
- Définitions techniques

III - ÉLEMENTS D'ÉQUIPEMENTS COMMUNS ET CONTRATS DE MAINTENANCE

- Chauffage collectif
- L'eau : compteurs d'eau chaude-compteurs d'eau froidepompe de relevage-surpresseur)
- İ a V/MC
- Les antennes collectives-câble-antennes relais-THD
- Le vide-ordures
- Les espaces verts
- L'ascenseur

IV - CONTRÔLER LA SÉCURITÉ DE LA COCOPROPRIÉTÉ

- Les travaux imposés par la réglementation : ascenseur plomb-piscine
- La sécurité incendie
 - prise de terre et disjoncteur différentiel
 - les obligations en matière d'extincteurs
 - les colonnes sèches
 - les blocs de secours
 - les systèmes de désenfumage

V - LES ASSURANCES DE LA COPROPRIÉTÉ

- L'assurance multirisques « immeuble »
- La convention ISRI
- Les garanties en matière de travaux
- La garantie de parfait achèvement
- La garantie biennale
- La garantie décennale
- L'assurance dommage-ouvrage
- Étude de cas : le ravalement : sa préparation son exécution

